

Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Un quart des habitants régulièrement exposé aux particules fines PM_{2,5}

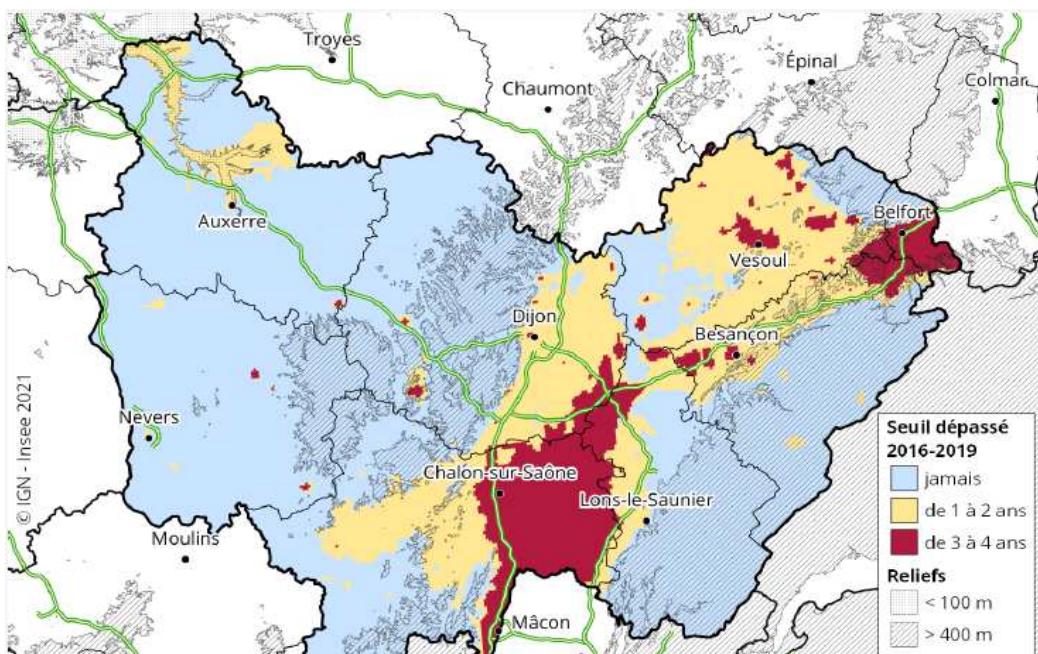
Les particules fines PM_{2,5} affectent la santé des populations et font l'objet d'un suivi par les associations de surveillance de la qualité de l'air. En Bourgogne-Franche-Comté, près de 761 000 habitants, soit un quart de la population résidente, sont exposés régulièrement à des concentrations supérieures au seuil de recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé de 10 microgrammes par mètre cube (µg/m³). Parmi les personnes fragiles, près de 167 100 personnes âgées de 65 ans ou plus et 161 700 élèves sont concernés.

La Bresse et le Pays de l'Aire urbaine de Belfort - Montbéliard - Héricourt - Delle sont les zones les plus impactées.

Les particules émises sont liées aux activités domestiques ou industrielles ainsi qu'au transport et à l'agriculture. Depuis 10 ans, ces émissions diminuent régulièrement, tout particulièrement en Saône-et-Loire.

13 octobre 2021

Exposition à une concentration annuelle moyenne en PM_{2,5} supérieure à 10 µg/m³ selon le nombre d'années de dépassement en Bourgogne-Franche-Comté (carreau de 1 km²)



Source : Atmo Bourgogne-Franche-Comté

Nous contacter :

Katy Lequin
Chargée de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 06.63.30.50.36
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

Consulter la publication :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N° 89
www.insee.fr, rubrique statistiques